

Plan Campus : Eiffage signe un 4e PPP

Eiffage Concessions a signé un contrat de partenariat public-privé avec l'université Aix-Marseille pour assurer tous les aspects de la réhabilitation et la maintenance du campus "Aix-Quartier des facultés". Les travaux débuteront en 2015 pour s'achever à la fin de 2017.

Dans le cadre du plan Campus de rénovation des infrastructures universitaires, Eiffage a signé un quatrième contrat de PPP. *"A l'issue d'un dialogue compétitif, le groupement porté par Eiffage(*) a été désigné attributaire pour assurer le financement, la conception, la construction, la réhabilitation puis la maintenance pendant 25 ans de l'opération Aix-Quartier des facultés, un équipement majeur de l'université d'Aix-Marseille"*, précise le groupe de BTP. Le montant de l'investissement atteint les 120 M€.

Le vaste programme concerne un ensemble immobilier de 45.500 m² utile à 30.000 étudiants. Il comprend la rénovation de la bibliothèque de la faculté de Droit, la réhabilitation intégrale du bâtiment principal de la faculté des Lettres, la création d'un cœur de campus de 5.800 m² dans l'actuelle bibliothèque de Lettres, la construction d'un restaurant universitaire pour la faculté de Droit et de Science politique, le réaménagement de l'ensemble des espaces extérieurs, la rénovation des réseaux et la construction d'un parking. Les travaux débuteront au mois de janvier 2015 pour une livraison attendue au quatrième trimestre de 2017, et au mois de septembre 2018 pour le cœur de campus. Dans le cadre du contrat, la maintenance et l'exploitation des bâtiments seront assurés par Eiffage Services.

(*) Eiffage Concessions, Banco Santander, Mizuho Bank Ltd, Nord/LB Norddeutsche Landesbank, Eiffage Energie, Carta Associés, Tangram Architectes, Espace Architecture International.

06/05/2014